



**Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 février 2011  
10h00 au restaurant Bären à Ostermundigen**

Membres présents du comité: Renato Wieland, Ursula Müller, Sandra von Erlach, Toni Marti, Corinne Hartmann.

**1. Bienvenue, constatation de l'invitation en bonne et due forme à l'AG 2011**

Le président Renato Wieland ouvre l'assemblée générale ordinaire 2011 et salue les membres présents. La liste des personnes excusées est jointe au procès-verbal chez la secrétaire. Les personnes présentes s'inscrivent sur une liste.

Présents: 43 membres, 1 invité

Excusés: 28 membres

Le président constate que l'invitation à l'AG a été rédigée conformément aux statuts. Aucun membre présent ne désire prendre la parole.

**2. Nomination des scrutateurs**

Caroline Meier et Jürg Aepli sont nommés comme scrutateurs.

**3. Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté avec deux modifications :

- point 9, paragraphe 2 – motion CE retirée
- point 12 : confirmation du nouveau règlement Agility

**4. Procès-verbal de l'AG du 21 février 2010**

Le procès-verbal en français ou en allemand était joint à l'invitation à l'AG .

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

**5. Rapports**

Les différents rapports ont également été envoyés avec l'invitation à l'AG.

a) Rapport du président

b) Rapport de la conseillère d'élevage

c) Rapport du chef technique

Aucune objection n'ayant été faite, ces rapports sont acceptés « en bloc » à l'unanimité.

**6. Rapport de caisse,**

a) Comptes annuels 2010 et rapport de vérification

Le rapport de caisse et les comptes 2010 sont présentés par écrit et sont acceptés à l'unanimité.

Ursula Müller annonce les mutations durant l'année 2010:

nombre actuel : 489 membres (au 31.12.10)

augmentation : 12 membres

entrées : 58 membres

départs: 32 membres (dont 11 annulations, 3 inconnus)

Le bilan présente un bénéfice de Fr. 10'988.70.

Le shop accuse un petit déficit de Fr. 83.95

Ursula Müller signale que la grande fortune du club devrait être réduite.

b) Décharge à la caissière et au comité

Les vérificatrices Natalie Raetzo et Barbara Spycher remercient Ursula Müller de la tenue correcte et professionnelle des comptes. Elle recommande à l'assemblée de donner décharge à la caissière et au comité.

Le bilan et les comptes annuels 2010 ainsi que le rapport des vérificatrices avec attribution de décharge sont approuvés et acceptés à l'unanimité.

## **7. Budget 2011**

Le budget 2011 et les cotisations (taxes 2012 comprises) présentés par Ursula Müller peuvent être consultés.

### 7.1. Budget 2011

Pour 2011 le budget prévoit des recettes d'un montant de Fr. 52'400.— et des dépenses d'un montant de Fr. 51'400.— . Ce qui est accepté à l'unanimité.

### 7.2 Cotisation annuelle 2012

La cotisation des membres 2012 reste identique.

### 7.3 Taxes 2012 (test d'instinct, sélection, contrôle des endroits d'élevage, chiots)

Ruedi Roth propose d'augmenter le dédommagement pour la conseillère d'élevage et de diminuer les taxes pour les éleveurs. Ceci afin de stimuler l'achat d'un chien avec papiers. Corinne Hartmann demande si dans ce cas les éleveurs auraient l'intention de vendre les chiots à un prix plus favorable. La question ne reçoit aucune réponse pertinente.

Plusieurs votants désirent également l'augmentation du dédommagement proposé par Ruedi Roth. Jürg Aebli propose que le comité présente à la prochaine AG des solutions quant à la réduction de la fortune. D'autres votants recommandent de baisser la taxe de sélection afin de motiver surtout les propriétaires de chiens à participer à celles-ci. D'autres sont d'avis que cela ne devrait pas produire d'effets importants sur le nombre des chiens sélectionnés.

Motion: les taxes et dédommagements sont laissés tels quels jusqu'à l'AG 2012. Le comité met au point une proposition qui sera votée lors de la prochaine assemblée; si elle est acceptée, elle entrera en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Lors de sa prochaine séance, le comité discutera des dédommagements pour la conseillère d'élevage et pour les aides lors de sélections. Ceux-ci seront immédiatement augmentés.

### d) Compétence financière du comité

La compétence financière du comité reste à Fr. 2'000.--. Le comité remercie de la confiance témoignée.

## **8. Elections**

### 8.1 Réélection du comité, renouvellement de la commission d'élevage.

Le comité est réélu globalement par l'assemblée.

Erika Hofer et Doris Lehmann se retirent de la commission d'élevage. Elles seront remplacées par Heinz Höneisen et Martin Eberle. Heinz Höneisen est nommé à la majorité. Martin Eberle est également nommé par 19 voix et 18 abstentions.

Les autres membres de la commission d'élevage sont réélus « en bloc ».

### 8.2 Vérificatrices des comptes

Natalie Raetzo quitte. Barbara Spycher est 1<sup>ère</sup> vérificatrice. Barbara Groll est 2<sup>ème</sup> vérificatrice. Dagmar Lingg est nouvellement élue en tant que suppléante.

### 8.3 Délégués à l'AD de la SCS et CAMO ainsi qu'à la CTUS

Le 30.04.11 l'AD de la SCS aura lieu à Burgdorf. Les cartes de votes sont disponibles auprès de Renato Wieland.

Précision : l'AD de la CTUS de 2012 sera très importante.

## **9. Motions et informations**

### 9.1 Comité

#### Règlement d'autorisation aux sélections

A l'avenir le test d'instinct pour les chiens de troupeaux doit être réussi. Ce nouveau règlement entrera en vigueur en automne 2011 au moment de l'acceptation de la motion de sélection. (Dans la motion la CTUS doit être remplacée par la SCS).

- La motion est acceptée à l'unanimité.

#### Introduction d'amendes

A l'avenir les éleveurs qui n'observent pas les délais seront amendés. Taxes et amendes doivent être payées avant que les papiers des chiots soient remis.

- Motion acceptée à l'unanimité.

### 9.2 Commission d'élevage

Pas de motions.

### 9.3 Membres

La motion a été retirée.

## 10. Programme annuel 2011

Le programme annuel 2011 est à disposition.

## 11. Honneurs

Irène Aepli et Petra Bieri sont membres du CSBC depuis 25 ans. Renato Wieland les félicite. La broche de la SCS leur sera envoyée par la poste.

Renato Wieland remercie Erika Hofer et Doris Lehmann de leur collaboration de longue date dans la commission d'élevage et leur offre un bouquet de fleurs et un bon.

## 12. Divers

- Les modifications des règlements Agility ont été acceptées.

- Renato Wieland remercie tous ceux et celles qui s'engagent pour les Border Collies et présente une rétrospective du 25ème jubilé de 2010.

- Thème : limitation des saillies.

Une limitation des saillies apporterait seulement un résultat si tous les mâles étaient sélectionnés. En outre il pourrait arriver qu'aucun chien ne soit disponible au moment où la chienne serait en chaleur.

Problèmes de mâles reproducteurs :

1. on n'a pas besoin de beaucoup de mâles (seulement s'ils sont reconnus)
2. dans l'espace européen la multiplicité est limitée par le petit livre « vert » (chiens sans papiers).
3. l'épilepsie (limitation de reproduction ne serait pas raisonnable, parce que les lignes-épi ne seraient éventuellement pas reconnues).

- Informations de Daniela Gerber

1. Par la recherche-épi, le sang des Border Collies a également été analysé quant au défaut MDR1. Heureusement aucun des 235 chiens n'était concerné.

2. Collapsus du Border Collie (coup de chaleur)

Les unis aux USA et Canada étudient ce problème.

3. Vertèbre intermédiaire

Depuis un certain temps, les vertèbres intermédiaires (vertèbre interm, entre les lombaires et le sacrum) sont contrôlées automatiquement par les radios DH. Jusqu'à maintenant deux cas seulement ont été annoncés (1x type 1, 1x type 2). Type 3 – la forme la plus grave – n'a été constatée auprès d'aucun chien.

Information sur la vertèbre intermédiaire. Il est prouvé que chez les chiens ayant une vertèbre intermédiaire (donc supplémentaire), le dernier disque intervertébral entre la dernière vertèbre lombaire et le sacrum, est souvent lésé. Il peut s'ensuivre des contusions et une inflammation des nerfs dans le canal vertébral. Le tableau clinique très douloureux s'appelle syndrome de la queue équine (cauda equina syndrome) ou sténose lombosacrée dégénérative (SLD). Il peut aussi arriver que le bassin bascule, à la suite de quoi une sévère dysplasie uni- ou bilatérale peut se produire. C'est la raison pour laquelle on ne voit guère de chiens avec une vertèbre intermédiaire dans les compétitions (extrait d'un article des commissions pour la dysplasie de Berne et Zurich).

- informations de Sandra von Erlach

Les chiennes portantes ne sont pas admises aux examens et aux entraînements (PO88 règlement 17 paragraphe c) dès la 5<sup>ème</sup> semaine après l'acte de saillie jusqu'à la 8<sup>ème</sup> semaine après la naissance.

Les mâles sélectionnés n'osent pas saillir des chiennes sans papiers ! Cela a pour sanction une privation de sélection.

Personne ne prenant la parole, le président clôt l'assemblée générale à 11.30 h..

Procès-verbal : Corinne Hartmann

